

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 14-INT-279

Déposé le : 26.08.14

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Jusques à quand durera l'engorgement chronique du CHUV ?

Texte déposé

Le premier rapport au Conseil d'Etat sur ce sujet date du 3 février 1999. A plusieurs reprises des interventions au Grand Conseil ont continué à attirer l'attention du Conseil d'Etat sur la surcharge des services du CHUV. La presse se fait aussi l'écho de trop longs délais dans la prise en charge par le service des urgences où manque du personnel.

Deux événements récents, portés par hasard à notre connaissance et originaire d'un seul milieu familial, semblent démontrer que certains services travaillent toujours à la limite de leurs disponibilités. En particulier le service de cardiologie où des patients convoqués pour une opération sont ensuite « déconvoqués », c.à.d. renvoyés dans leurs domiciles. Les premiers cas de « déconvocation » en cardiologie ont été recensés dès janvier 2009. Le 19 février 2014 une patiente déjà admise a été priée de rentrer chez elle car l'opération planifiée ne pouvait être effectuée par suite d'une surcharge soudaine. Le 6 janvier de cette année, il s'agissait même d'une patiente, qui était déjà anesthésiée en salle d'opération, puis renvoyée pour traiter un cas urgent.

Ces engorgements n'interfèrent pas avec la qualité des soins lorsque ceux-ci sont enfin dispensés par un personnel compétent et engagé, mais apparemment toujours trop peu nombreux.

- 1/ Quel est le taux de déconvocation du service le plus chargé du CHUV ?
- 2/ Les différents services du CHUV parviennent-ils à recruter le personnel correspondant aux postes qui leur sont affectés ? Quel est le pourcentage de personnel qui a été formé à l'étranger ?
- 3/ Les affectations de postes tiennent-elles compte des surcharges ponctuelles de tout service ?
- 4/ Le personnel est-il amené à dépasser les limites d'horaires prévues dans la loi, en particulier la limite légale de 50 heures hebdomadaires pour les médecins assistants ?
- 5/ Que représentent les frais de ces déconvocations et qui les assume ?
- 6/ Le Conseil d'Etat est-il convaincu que le CHUV doit se concentrer sur sa mission d'hôpital universitaire et cesser de remplir la fonction d'hôpital de proximité ? Des mesures ont-elles été prises pour éviter l'afflux des cas relativement bénins qui engorgent le CHUV alors qu'ils pourraient être traités ailleurs ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



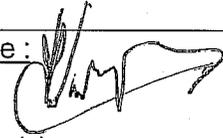
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Jacques Neiryndk

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 21 janvier 2014

Aellen Catherine	Chapalay Albért	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chappuis Laurent	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Cherbuin Amélie	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baillif Laurent	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Croftaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmolin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluè François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier	Jaquet-Berger Christiane
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquier Rémy
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Capt Gloria	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 21 janvier 2014

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Rydlo Alexandre
Kunze Christian	Oran Marc	Schaller Graziella
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Lachat Patricia	Payot François	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Podio Sylvie	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Tosato Oscar
Matter Claude	Randin Philippe	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rapaz Pierre-Yves	Trolliet Daniel
Meitenberger Daniel	Ravenel Yves	Tschopp Jean
Meldem Martine	Renaud Michel	Uffer Filip
Melly Serge	Rey-Marion Aliette	Venzelos Vassilis
Meyer Roxanne	Rezso Stéphane	Voiblet Claude-Alain
Miéville Laurent	Richard Claire	Volet Pierre
Miéville Michel	Riesen Werner	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Romano Myriam	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet Catherine	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Neiryck Jacques	Rubattel Denis	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Ruiz Rebecca	Züger Eric